

3513.

BAGNOL FATIMA
bt 6a la pauline 258 bd romain rolland
13009 Marseille
Date de naissance: 18/05/1953
N° sécu.: 253051305512312
Mutuelle: MUTA SANTE

Je donne mon consentement éclairé au plan de traitement proposé par le Docteur Eskenazi qui a réalisé le bilan clinique, évalué mon état général et buccal, étudié les examens complémentaires et qui m'a informé des autres solutions possibles pour ma réhabilitation buccale. J'ai compris que l'hygiène buccale devra être la plus efficace possible, que le tabagisme est un élément défavorable et que les travaux réalisés nécessitent un suivi très rigoureux durant les premières années.

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
1	12-15-22-25	LAPB001	Dégagement et activation de 4	emax	N.P.C.	600,00	0,00	0,00	0	600,00
2	12-15-22-25	HBLD013	Pose d'infrastructure coronair	emax	N.P.C.	1 000,00	0,00	0,00	0	1 000,00
3	12-15-22-25	BLD004	Pose de 4 implants intraosseux	emax	H.L.	2 800,00	0,00	0,00	0	2 800,00
15-14-13-12-11-21-22-23-24-25	12-15-22-25	HBLD025	Prothèse amovible définitive	emax	R.M	1 300,00	268,75	188,13	0	1 031,25
Total:						5 700,00	268,75	188,13	0,00	5 431,25

Je certifie avoir reçu les informations, indications et contre indications nécessaires et avoir obtenu les réponses satisfaisantes à mes questions concernant ces actes.

Information complémentaire en cas de pose d'implants:

En cas de pose d'implants, je sais que le taux de stabilité de ces racines artificielles est de l'ordre de 95% (taux qui diminue nettement chez les fumeurs). Les implants endo-osseux posés sous anesthésie locale seront laissés au repos pendant 2 à 3 mois.

En cas de volume osseux insuffisant pour poser un implant, le docteur Eskenazi fera une greffe d'os autogène ou de substitut osseux (Bio-oss®) soit dans la même séance que la pose des implants, soit lors d'une séance précédente.

Le matériel utilisé sera stérile ou à usage unique. Les suites opératoires immédiates de ces interventions peuvent être variables d'un patient à l'autre, un oedème ou hématome post-chirurgical peuvent apparaître mais ne signifiera en aucune manière une quelconque complication.

Je dois respecter l'ordonnance du docteur Eskenazi (antibiotique, antalgiques, anti inflammatoires)

Si l'implant n'est pas ostéointégré, il sera déposé et remplacé si aucune contre-indication ne s'y oppose (soins pris en charge par le docteur Eskenazi). Dans cette éventualité le traitement sera obligatoirement prolongé de quelque mois.

J'ai lu et j'ai compris ce document , le 29 Décembre 2020

NOM, SIGNATURE

lu et approuvé




**MUTA
SANTÉ**

MUTA SANTÉ

Devis établi le jeudi 03 décembre 2020

Chirurgien dentiste : ESKENAZI ROBERT

Finess : 134020551

Référence du dossier : 2020_12_30875

N° Adhérent : 61001PR0

M JEAN CLAUDE BAGNOL
258 BLD ROMAIN ROLLAND
LA PAULINE BATIMENT 6A
13009 MARSEILLE

Bénéficiaire des soins : BAGNOL FATIMA

Numéro INSEE Bénéficiaire : 2 53 05 13 055 123

Dossier suivi par le Service Prestations Frais de santé
N° de téléphone : 03 89 35 45 01

1/ Description précise et détaillée des actes

l i g .	Localisation ou N°dent	Nature de l'acte ou libellé CCAM	Cotation		Honoraires du praticien	Base de remboursement Assurance Maladie	Remboursement Assurance Maladie	Remboursement autre mutuelle	Remboursement organisme complémentaire
1	12	LAPB001 - Dégagement et activation de 4 implants intraosseux intrabuccaux, chez l'adulte (2)	ADC		600,00			0,00	0,00
2	12	HBLD012 - Pose d'une infrastructure coronaire sur 1 implant (1) (2)	IMP		250,00			0,00	60,00
3	15	HBLD012 - Pose d'une infrastructure coronaire sur 1 implant (1) (2)	IMP		250,00			0,00	60,00
4	22	HBLD012 - Pose d'une infrastructure coronaire sur 1 implant (1)	IMP		250,00			0,00	0,00
5	25	HBLD012 - Pose d'une infrastructure coronaire sur 1 implant (1)	IMP		250,00			0,00	0,00
6	12	Pose implant (1) (2)	HN		700,00			0,00	200,00
7	15	Pose implant (1) (2)	HN		700,00			0,00	200,00
8	22	Pose implant (1)	HN		700,00			0,00	0,00
9	25	Pose implant (1)	HN		700,00			0,00	0,00
10	11	HBLD079 - Pose d'une prothèse amovible définitive à châssis métallique, comportant 10 dents (2)	PA1	1	1.300,00	268,75	188,13	0,00	376,25
Totaux :					5.700,00	268,75	188,13	0,00	896,25
Reste à charge du bénéficiaire :									4.615,62

(1) A condition que la limite annuelle ne soit pas atteinte. (2) Veuillez nous adresser la facture détaillée et acquittée.

Vos limites de garanties en cours (hors 100% santé) :

- Limite annuelle civile par bénéficiaire de 2.00 Poses implant, limite atteinte, lignes 6, 7, 8, 9
- Limite annuelle civile par bénéficiaire de 2.00 piliers implantaire, limite atteinte, lignes 2, 3, 4, 5

2/ Actes sans reste à charge :

Cette alternative, liée à la Réforme du 100% santé ou Reste à charge zéro, peut vous être proposée par votre praticien. Elle n'amènera pas de reste à charge pour vous. Dans ce cadre là, il n'est pas nécessaire que Muta santé établisse un devis détaillé.